



Le 30 mars 2020

RAPPORT DU TRÉSORIER AU 31 DÉCEMBRE 2020

Introduction

L'exercice 2020 doit être considéré comme étant divisé en deux parties. La première moitié de l'année nous avons fonctionné comme les années précédentes avec des recettes provenant surtout des cotisations et de quelques dons et des dépenses limitées à la location de la salle à la Maison des Associations (162,00 €) et l'ancienne cotisation d'assurance (92,40 €).

La deuxième moitié de l'année a vu un grand chamboulement avec l'allocation de la subvention de 39 000 € de la part de l'ARS (perçue le 18/08/20), ce qui a permis notre installation dans des locaux au 42 route de l'Hôpital à Strasbourg et l'embauche d'un coordinateur à plein temps à partir du 21 septembre.

1. Ressources de l'association

Notre association a bénéficié au titre de l'année 2020 de 40 031 € de ressources qui se décomposent selon l'affectation suivante :

- 370 € de cotisations
- 39 000 € de subvention de l'ARS Grand Est
- 661 € de dons manuels.

2. Dépenses de l'association

Le total des charges s'élève à 18 751 € réparti de la manière suivante :

- 435 € de petit matériel et équipements divers (fournitures de base, téléphone fixe, du matériel de bureau, de quoi faire de petits travaux, etc.
- 8 310 € de service extérieurs (loyers, locations, charges locatives, assurance, frais de communication, etc)
- 9.991 € de frais de personnel et de charges sociales (le salaire de notre unique salarié de l'époque, Julien, n'a été payé qu'à partir du 21 septembre même si Julien a énormément œuvré bénévolement bien avant. Nous le remercions pour sa générosité et pour sa dévotion au projet).
- 16 € de dotation aux amortissements et autres charges.

3. Investissements

Notre association a procédé à un investissement pour un montant de 555 € sur l'exercice pour un ordinateur portable.

4. Résultat et situation financière

L'année 2020 s'est achevée sur un excédent de 21 280 € qui s'explique surtout par la crise sanitaire et le fait que le GEM n'a ouvert qu'au 21 septembre 2020 alors que la subvention de l'ARS a couvert des frais pour 6 mois. Par ailleurs nous n'avons pas engagé de 2^e salarié en 2020, ce qui était prévu initialement.



5. Heures de bénévolat

Le bénévolat en 2020 a été très important du fait du démarrage du GEM et de la forte implication du Conseil d'administration, de notre présidente et des trésoriers successifs.

La valorisation du bénévolat sur la base du taux horaire du SMIC + des charges sociales au 31/12/2020 peut être valorisé à 16 042 €.

6. Affectation du résultat de l'exercice 2020

Nous vous proposons les affectations suivantes :

- Résultat 2020 de 21 280,67 euros à affecter en report à nouveau

Le 30 mars 2021

Le Trésorier

L. GOSFIV

